



**A toutes les personnes employées par les
institutions soumises à la CCT-ES**

**Lancement d'une pétition
« Pour une revalorisation des
métiers du social »**

Assemblée ouverte

(personnes syndiquées ou non)

mardi 20 septembre à 19h

**Restaurant du Grand-Pont (salle du haut), Avenue Léopold
Robert 118, à la Chaux-de-Fonds**

**Non aux restrictions
budgétaires 2023 !**

Soyons forts, soyons unis !



La prise en charge des personnes nécessitant un soutien social pour des professionnel-les relève des devoirs de l'Etat. Cependant, dans les établissements spécialisés du canton, nous sommes confrontés depuis plusieurs années aux restrictions budgétaires étatiques qui nous obligent à faire toujours plus avec moins de moyens, péjorant ainsi nos conditions de travail et la prise en charge des bénéficiaires (sous dotation du personnel, non-remplacement des personnes absentes, horaires de plus en plus lourds ou encore report du financement des formations sur les salarié-es).

Dernier exemple en date, alors que le plein salaire des ES en classe 08 et l'amélioration salariale des promotions internes depuis 2008 devaient entrer en vigueur en 2023, la Commission faïtière nous annonce que certaines des institutions, par manque de moyens, ne pourront pas tenir leur engagement pourtant négocié dans le cadre de la CCT ! Par ailleurs, nombreux et nombreuses d'entre nous n'ont encore aucune garantie sur l'indexation de nos salaires alors que le coût de la vie augmente.

Il est temps d'agir !

C'est pourquoi par le biais des syndicats et associations professionnelles, nous, collègues du secteur social, collègues d'établissements spécialisés, nous souhaitons lancer un appel à nos autorités politiques par le biais d'une pétition demandant plus de moyens pour revaloriser le travail que nous effectuons !

Pour lancer un signal fort au lancement de cette pétition, nous avons besoin de votre présence le mardi 20 septembre prochain !

Pour toutes questions ou informations, prenez contact avec la secrétaire syndicale du SSP Marie Métrailler (marie.metrailler@ssp-vpod.ch) ou Annie Chognard, membre du comité ANTES (annie.chognard@orange.fr)



Ou visitez le site internet du SSP :